

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

# LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

## Un Rapport Incomplet

Et surtout très injuste pour la population française des Provinces Maritimes, nous permettant de douter de l'exactitude des chiffres du recensement de 1921.

Le ministère des Postes offre en vente, depuis quelques années, une liste des nomsset occupations des chefs de familles au Canada. Ces listes sont divisées par bureaux-de-postes et reliées par districts électoraux. Ces listes sont très utiles aux marchands et autres hommes de commerce qui désirent faire de l'annonce directe par malle, malgré qu'elles ne soient pas complètes, principalement pour les petites villes comme Edmundston.

Ces listes ont sans doute été compilées d'après le recensement de 1921, ce qui expliquerait l'inexactitude pour certaines villes et quelques villages qui ont augmenté en population depuis cette date. Personne n'est à blâmer sur ce point et les révisions qui suivront le prochain recensement de 1931 rectifieront ces chiffres, croyons-nous.

Mais il existe dans ces listes une inexactitude blâmable et injuste pour la population française des provinces maritimes, en particulier pour nous du Nouveau-Brunswick. On a voulu indiquer par une astérisque les personnes de langue française. L'idée était bonne mais le résultat n'est pas autant. On a oublié dans un grand nombre de cas de mettre l'indication.

Ce serait un fait de moindre importance si la chose s'arrêtait là. Mais le département vient de faire distribuer une brochure contenant le "Nombre des chefs de familles aux bureaux-de-postes ruraux et sur les routes rurales, dans les provinces maritimes." Les chiffres proviennent sans doute des listes dont nous parlons précédemment.

Nous avons cette brochure sous les yeux. La page du district-électoral de Madawaska-Restigouche a attiré particulièrement notre attention, ce qui est très naturel. Elle contient, comme les autres pages, une liste des bureaux de postes, et le nombre des chefs de familles que ceux-ci desservent, repartit sous deux titres: anglais, français.

Qu'y lisons nous? Edmundston avec 525 familles anglaises, pas une seule française; c'est là en blanc et en noir. Piqués de curiosité, nous nous sommes donnés la peine de comparer les chiffres de chaque paroisse des deux comtés de Madawaska et Restigouche, avec la liste dont nous parlions plus haut, pour constater par l'épellation des noms si la répartition était aussi bien faite.

Nous avons ainsi découvert qu'au moins 711 chefs de familles de langue française avaient été classés parmi les anglais. Nous avons ainsi rectifié le total qui était de 2,601 chefs de familles anglais et 5,191 français, à 5,902 chefs de familles français et 1,590 anglais. La différence est assez grande pour être mentionnée.

Nous n'avons pas eu le temps d'examiner à fonds les chiffres des autres comtés de la province. Cependant nous avons été un peu scandalisés en lisant que Bouctouche ne comptait que 4 familles françaises, Grandigou, 30 familles anglaises et pas une seule française, Caraquet avec 133 familles anglaises et pas une seule française, Bas-Caraquet et St-Isidore de Gloucester avec aucune famille française à leur actif, de même que Grand-Sault et Ennishore, dans le comté de Victoria.

C'est une erreur, nous dira-t-on. En effet, mais il est un fait bien certain, c'est que lorsque l'on fait des erreurs à Ottawa comme dans nos provinces, ce n'est jamais en notre faveur.

Cette brochure est injuste envers notre population et nous sommes certains que l'Hon. M. Veniot n'en a pas pris connaissance. Il en aurait vite remarqué les nombreuses erreurs. Nous attirons son attention comme Ministre des postes, sur cette brochure pour qu'il en vérifie lui-même l'inexactitude et qu'il voit à ce que la quatrième révision, celle que nous tenons étant la troisième, soit revue et surtout corrigée.

x x x

En examinant le tableau qui résume les chiffres compilés dans cette brochure, nous remarquons que 9,068 personnes de langue anglaise dans la province jouissent d'un service de malle rurale, livraison à domicile dans la campagne. Nous nous réjouissons avec eux, sachant toute l'utilité que procure un tel service. Il nous semble que nos gens sont aussi anxieux d'avoir leur malle et leurs journaux, et que dans certains districts la malle rurale serait très commode pour les nôtres. Cependant, d'après le tableau que nous avons sous les yeux, 118 français seulement jouissent de ce service, dont 114 dans le comté de Westmorland.

N'allez pas croire qu'en Nouvelle-Ecosse les acadiens sont mieux partagés. Tandis que le département des postes distribue la malle à la porte de 6,867 personnes de langue anglaise dans la campagne, 7 des nôtres, oui, seulement sept, jouissent de ce privilège.

Nous présentons ces quelques constatations à l'honorable Ministre des postes que la population acadienne a l'honneur d'avoir comme représentant dans le cabinet King. Peut-être pourra-t-il en tirer parti au profit de ses compatriotes.

Gaspard BOUCHER.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

## LES BEOTHUCKS

Bien peu de personnes, sans doute à l'exception des résidents de Terre-Neuve, ou de gens faisant un voyage d'études, ont entendu parler des Beothucks. En fait, ces derniers étaient apparemment les premiers habitants de Newfoundland; et, sous deux rapports, ils méritent d'attirer l'attention. D'abord, c'est une race disparue; mais son extinction est relativement récente, car il en existait encore vers 1820. Ensuite les ethnologues ne savent pas où classer ces "sauvages" dont les caractéristiques ne correspondent pas exactement à celles des Indiens de l'Amérique du Nord, ni à celles des Esquimaux. Les Beothucks étaient très grands, avaient les traits réguliers et plutôt caucasiens. Ils n'étaient pas de la couleur des Peaux Rouges: lorsqu'ils enlevaient la couche d'oxyde de fer dont ils s'enduisaient comme protection contre les insectes, leur teint était blanc, quoique légèrement bronzé. Ces sauvages n'étaient même pas des aborigènes de Terre Neuve, puisqu'on ne trouve aucun vestige ancien de leur existence dans l'île. Tout-

fois, leur migration devait être antérieure à 1497, car John Cabot les vit là lors de son voyage. Les savants déclarent que l'ossature des Beothucks était extraordinairement forte avec double articulation; que, d'autre part, leur crâne, du type dit "Dutch", n'avait pas de rapports avec celui des Indiens. D'aucuns, ont une tendance à penser qu'ils étaient originaires de quelque contrée "civilisée", et qu'ils avaient été en contact avec les Esquimaux au Labrador, avant de venir à Terre Neuve. Toujours est-il que ces pauvres gens, qui étaient fort doux furent traqués comme des bêtes par les premiers pionniers, et même les successeurs de ceux-ci. Ils finirent par se réfugier dans l'intérieur de l'île, où ils moururent un par un. Une expédition officielle, en 1825, partit enfin à leur recherche; mais ne trouva plus que des restes de wigwams, des pirogues brisées, des débris de vêtements ou d'ustensiles—et des tombes. C'est là un des plus tristes chapitres de l'ethnographie du Nouveau Monde.

George Nestler Tricoché.

Extrait de "Devoir"

## M. RASKOB ET LA PROHIBITION

Quelques-uns de mes complaisants lecteurs se souviennent peut-être de John J. Raskob que je leur ai présenté ici. M. Raskob est l'une des grandes vedettes de la finance américaine. C'est un catholique et qui mieux est, un catholique militant. Président du comité financier de la "General Motors" et directeur de plusieurs autres compagnies presque aussi importantes il est très au courant du sentiment de l'artisanat puisque dans ces entreprises gigantesques plus de trois cents mille hommes sont employés.

M. Raskob vient de se signaler à l'attention publique par une lettre ouverte qu'il a adressée à M. P. H. Gallahan, président de "Louisville Varnish Company".

Le gouverneur catholique de l'Etat de New-York, M. Smith, est appuyé par le grand nombre de catholiques dans sa course à la présidence. Raskob est de ceux-là. La lettre qu'il vient de publier au sujet de la prohibition et à laquelle son nom donne une si haute autorité, ne pourra que servir les intérêts du principal candidat démocrate à la présidence; M. Smith passe, en effet, pour être, comme l'ensemble des catholiques, antiprohibitionniste.

Toute la lettre du directeur de la General Motors serait à citer; mais, faute d'espace, je me contenterai d'en donner le sens et quelques extraits topiques. M. Raskob écrit en sa qualité de membre de l'Association contre la prohibition.

—"Je ne suis pas, dit-il, un buveur (a drinkingman) mais ce que je ne veux pas dire que je ne prendrais jamais un verre; je suis directeur de compagnies qui emploient plus de trois cent mille ouvriers et j'ai une famille de douze enfants, allant de cinq à vingt-cinq ans. Ce qui, dans l'éducation de ces enfants de même que pour l'avenir de notre pays, me donne le plus d'inquiétude, c'est le fait que nos nationaux sont en train d'acquiescer un mépris total pour nos lois et nos institutions et que semble exister le sentiment grandissant qu'il n'y a rien de mal dans la vie, sans de se faire prendre".

M. Raskob trouve qu'un esprit d'intolérance pareil à celui qui a provoqué la révolte des 13 colonies contre l'Angleterre envahit les Etats-Unis; à tel point que l'on a vu par la loi Volstead un groupe imposer à la majorité ou

les hommes, il s'ensuit qu'ils violent la loi à satiété. Cette loi engendre une injustice sociale qui semble également intolérable. Les riches peuvent se procurer des boissons alcooliques pour ainsi dire à volonté et se protéger contre l'empoisonnement en les faisant analyser; les gens de petites ressources sont obligés soit de s'en passer, soit de courir le risque de l'empoisonnement. C'est donc une loi unique puisqu'elle favorise une classe au détriment des autres.

L'effet de cet état de choses est terrible sur les enfants. Ceux-ci aiment écouter parler les adultes. Or que leur entendent-ils dire aujourd'hui? Ces adultes se vantent de s'être procuré de la boisson en violation de la loi; ils ne parlent guère d'autre chose dans les salons ou les clubs.

—Mes enfants, dit M. Raskob, ne boivent pas, mais je suis effrayé de l'effet que peut avoir sur eux ce spectacle scandaleux auquel ils ne sont pas plus que les autres soustraits. Tous les citoyens de bonne foi, même ceux qui comme M. Herbert Hoover, ont cru que la prohibition était une belle et noble tentative, sont aujourd'hui persuadés de sa faillite. Et toute loi qui n'est pas fondée sur les bonnes moeurs mais simplement sur l'intolérance est nécessairement vouée à un pareil échec. Elle invite la révolte.

Ceux qui comme lui tâchent de faire rapporter le dix-huitième amendement à la constitution américaine ne sont pas des révoltés ni des violateurs de la loi, contrairement à ce qu'on leur lance à la tête; mais, tout au contraire, des gens qui se vouent à un noble effort pour rendre à leur peuple un sentiment d'indépendance et de liberté et le droit de rechercher ce bonheur que l'on désire tant, pour lequel on a tant prié

et que l'on a finalement obtenu par la Révolution américaine.

M. Raskob souhaite que le peuple américain évite une nouvelle révolte qui ne pourra manquer de se produire si l'on ne finit par apprendre que le droit n'est pas la force d'une puissante majorité ou d'une minorité puissamment organisée.

Il craint que les deux partis n'éludent complètement cette question des liqueurs en insérant une planche insignifiante dans leurs plate-formes respectives à la convention du mois de juin.

Voilà pourquoi la National Association Agains Prohibition, dont l'est membre ainsi que nous le notions plus haut, remplit une fonction utile en essayant de découvrir honnêtement la solution équitable de cette question des liqueurs—qui est et doit rester une question économique et non pas une question de morale et encore moins de religion—sur un terrain uniquement économique, sans faire revivre le saumon (la buvette). Et, conséquemment, elle a droit de compter sur l'appui de tous ceux qui croient que la forme de gouvernement sous laquelle ils vivent doit leur garantir la plus entière liberté de conscience.

Ainsi parle M. Raskob, catholique militant, financier éminent, "self-made" milliardaire, père de 12 enfants. Ce franc langage paraît dans cette terre hypocritement sèche que sont devenus les Etats-Unis, où la prohibition n'est observée que par les pauvres et les peureux, par ceux qui n'ont pas les moyens de boire ou qui redoutent un fléau plus terrible que l'alcoolisme: l'empoisonnement par l'alcool de bois.

NEMO.

La Saucisse "DAIGLE"  
Se Vend  
En GROS et en DETAIL

## LES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK sur les Bonnes Routes

LES bonnes routes ne sont plus un luxe, mais une nécessité moderne. Construites pour fins immédiates d'affaires ou de plaisir, elles se révèlent un placement magnifique. En facilitant le transport, les bonnes routes du Nouveau-Brunswick activent les affaires, aident au fermier et procurent

**\$16,000,000.**

de l'agrement à de milliers des nôtres. Les bonnes routes sont l'un de nos meilleurs actifs. Ces routes ont coûté depuis dix ans \$16,000,000 à la population. Il faudra encore, avec le temps, d'autres millions pour les réparer et les refaire. Ce sont ceux qui se servent des routes qui devront fournir cet argent. Vous êtes, comme automobiliste, invité à vous intéresser aux grandes routes. Elles vous appartiennent pour que vous en usiez sans en abuser, pour que vous en jouissiez sans les détruire. L'excès de vitesse ronge la surface des routes. Conduisez à une allure modérée et vous contribuerez à protéger le fort placement que vous-même et les autres automobilistes avez fait sur les bonnes routes de votre province. Conduisez à allure modérée à la campagne, c'est user de bon sens et de sens pratique. De bon sens, parce que cela vous permet de tout voir sur votre route; de sens pratique, parce que les excès de vitesse sont dangereux et détruisent les surfaces des routes. Comme c'est vous-même et les autres automobilistes qui supportez le coût d'entretien des routes, vous avez un intérêt vital à contribuer à la protection de votre placement sur les bonnes routes du Nouveau-Brunswick. Le Gouvernement réclame l'aide de tous les automobilistes pour maintenir le bon état des routes.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'hon. D. A. STEWART,  
Ministre

B. H. KINGHORN,  
Sous-Ministre et Ingénieur en chef de